RALLYE

Société Anonyme au capital de 158 775 609 euros
Siège social : 103, rue La Boétie – 75008 PARIS
054 500 574 RCS PARIS

APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2023 DES POLITIQUES DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Résultats des votes
(Article R 22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée générale du 16 mai 2023 a approuvé, sans modification, les politiques de rémunération du Directeur général pour 2023 et des mandataires sociaux non exécutifs telles que présentées dans le Document d'enregistrement universel 2022 (pages 101 et suivantes) comme suit :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE
Dix-huitième résolution Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2023	Approuvée à 99,58%
Dix-neuvième résolution Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs au titre du mandat 2023-2024.	Approuvée à 99,58%